Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la MRC Avignon tenue le 17 mai 2022, à 16 h 30, à Pointe-à-la-Croix

Sont présents : M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer

Mme Nicole Lagacé, préfet suppléant et maire de Matapédia

M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix

Mme Doris Deschênes, maire de Saint-André-de-Restigouche Mme Cynthia Dufour, maire de Saint-Alexis-de-Matapédia

Mme Rachel Dugas, maire de Nouvelle

M. David Ferguson, maire de Ristigouche-Partie-Sud-Est

M. Jean-Claude Landry, maire de Maria

Mme Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer M. Ghislain Michaud, maire de Saint-François-d'Assise M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

M. Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Aussi présent : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

Ordre du jour de l'assemblée :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Aménagement du territoire :
- 2.1 PPCMOI Matapédia;
- 2.2 Intégration des refuges thermiques au PRMHH;
- 3. Fonds amélioration des milieux de vie :
- 3.1 Approbation des projets;
- 4. Fonds Vitalisation:
- 4.1 Approbation des projets;
- 5. Entente FAIR 2022-2023;
- 6. Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises Avenant 11 MEI-MRC Autorisation de signature;
- 7. Fonds d'engagement social éolien (FES) :
- 7.1 Recommandation du comité d'analyse Boralex;
- 8. Levée de l'assemblée.

Init. du préfet	_
Init. du greftrès.	

1. Adoption de l'ordre du jour

Document déposé :

MRC AVIGNON. Ordre du jour CMRC extraordinaire 17 mai 2022. 1 page.

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-629

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. Aménagement du territoire

2.1 PPCMOI Matapédia

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MATAPÉDIA. *Résolution n° 2022-54 | Règlement n° 2022-002*. 4 avril 2022. 15 pages.

Résolution n° CMRC-2022-05-17-630 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Matapédia pour le règlement n° 2022-002

CONSIDÉRANT le règlement n° 2022-002 de la municipalité de Matapédia;

CONSIDÉRANT les difficultés de mise en œuvre de certains projets aux besoins particuliers sur le territoire de la municipalité de Matapédia en raison de la rigidité réglementaire des normes prévues aux règlements d'urbanisme locaux;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, 145.36 et 145.37 de la LAU;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-630

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Matapédia pour le règlement n° 2022-002 règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la municipalité de Matapédia, adopté suivant la résolution 2022-054.

ORIGINAL : Mme Geneviève Moffatt, directrice générale et greffière-trésorière, municipalité de Matapédia

c. c. Laurent Nadeau, aménagiste, MRC Avignon

Init. du préfet	
Init. du greftrès.	

2.2 Intégration des refuges thermiques au PRMHH

Résolution n° CMRC-2022-05-17-631 concernant l'intégration des refuges thermiques au PRMHH

CONSIDÉRANT la participation de la MRC au projet « stratégie d'inclusion et de protection des refuges thermiques dans les plans régionaux des milieux humides et hydriques » en collaboration avec le Gespe'gewaq Mi'gmaq Ressource Council (GMRC);

CONSIDÉRANT l'importance de la protection de la population de saumon atlantique dans la région;

CONSIDÉRANT l'importance des refuges thermiques pour le maintien des populations de saumon dans le contexte des changements climatiques;

CONSIDÉRANT l'importance de connaître les refuges thermiques prioritaires pour la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Pascal Bujold et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-631

Que le conseil de la MRC Avignon, dans le cadre de l'élaboration du PRMHH, inclut des actions au PRMHH permettant de travailler à l'intégration de ces écosystèmes au plan de la MRC Avignon.

Extrait de résolution : MRC adjacentes, GMRC, OBVMR et Guillaume Allard Therrien, géomaticien et aménagiste adjoint

3. Fonds Amélioration des milieux de vie

3.1 Approbation des projets

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Projets pour approbation au conseil de la MRC, comité d'analyse du 5 mai 2022*. 1 page.

Résolution n° CMRC-2022-05-17-632 concernant l'approbation des recommandations du Fonds Amélioration des milieux de vie

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-632

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse AMV en référence au document déposé.

Init. du préfet	_
Init. du greftrès.	

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

4. Fonds Vitalisation

4.1 Approbation des projets

Document déposé :

MRC AVIGNON. Projets pour approbation au conseil de la MRC, comité d'analyse du 5 mai 2022. 1 page.

Résolution n° CMRC-2022-05-17-633 concernant l'approbation des recommandations du Fonds Vitalisation

Il est PROPOSÉ par : Rachel Dugas et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-633

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Vitalisation en référence au document déposé.

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. Entente FAIR 2022-2023

Document déposé :

MEI. *FAIR – 2022-2023 – Convention, formulaire de demande et répartition municipalités.* 2 mai 2022. 12 pages.

Résolution n° CMRC-2022-05-17-634 concernant l'autorisation de signature du renouvellement, pour l'année 2022-2023, du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) – Volet 4

CONSIDÉRANT le protocole d'entente FAIR – Volet 4 - 2022-2023 (2 mai 2022);

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Bruce Wafer et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-634

Que la MRC Avignon autorise le préfet à signer le protocole d'entente FAIR – Volet 4 - 2022-2023.

Extrait de résolution : MEI, Nancy Robichaud et Ghislain Anglehart et Aude Buévoz, agente de développement

Init. du préfet	
Init. du greftrès.	

6. Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Avenant 11 – MEI-MRC – Autorisation de signature

Document déposé :

MEI. Avenant 11 au contrat de prêt entre le MEI et la MRC. Date N/D. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2022-05-17-635 relativement à l'autorisation de signature de l'avenant 11 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT que les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19 sont toujours effectives;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec prolonge le soutien aux entreprises à travers le contrat de prêt intervenu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du déploiement du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite continuer à soutenir efficacement les entreprises de son territoire;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-635

Que la MRC Avignon autorise le préfet, Mathieu Lapointe, à signer l'avenant 11 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

Extrait de résolution : MEI, Alexandre Vézina, sous-ministre adjoint à l'entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions

Copie conforme : Joane Labillois, conseillère aux entreprises et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

- 7. Fonds d'engagement social éolien (FES)
 - 7.1 Recommandation du comité d'analyse Boralex

Document déposé :

MRC AVIGNON. Boralex - recommandation du comité d'analyse. 17 mai 2022. 1 page.

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc et résolu unanimement

CMRC-2022-05-17-636

Init. du préfet	
Init. du greftrès.	

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Boralex en référence au document déposé.

Extrait de résolution : Aude Buévoz, agente de développement et Nancy Gauvin, adjointe administrative

8.	l evée	401	2000	mblác
Χ.	ι ονρο	ne i	' asse	mniee

Il est PROPOSÉ par : David Ferguson Que l'assemblée soit levée.	CMRC-2022-05-17-637
Le préfet	Le directeur général et greffier-trésorier
Mathieu Lapointe	David Bourdages

Init. du préfet _____ Init. du gref.-très. _____